

DOSSIER DU MOIS

réaliser un projet commun. Pour d'autres, c'est enfin avoir du temps pour se redécouvrir.

Retraite et bénévolat

Dans toutes les enquêtes menées auprès de retraités, la grande majorité des interviewés exprime le besoin d'avoir des activités socialement reconnues, de «servir à quelque chose». C'est même souvent le choix et la mise en œuvre de ces nouvelles activités, au sein d'un nouvel équilibre de vie, qui marquent la fin du deuil social du travail rémunéré. Ces activités peuvent relever, soit de la solidarité familiale (l'appui aux enfants, aux petits-enfants, aux ascendants), soit de ce qui s'appelle le bénévolat informel ou de proximité (la solidarité et la convivialité de quartier), soit enfin du bénévolat institué qui, en France, passe le plus souvent par le bénévolat associatif, compte tenu de la place toute particulière qu'y tiennent les associations.

Ce réinvestissement est d'autant plus facile que la personne s'est constituée dans son parcours de vie un capital de lien social, en dehors même des relations professionnelles. Faute de l'avoir fait suffisamment avant le départ, c'est tout un retissage qui est à refaire.

L'implication des retraités dans des activités socialement utiles a donc un double effet positif : pour eux, dans ce que certaines institutions de retraite commencent à appeler «la prévention sociale» ; pour la collectivité, par les effets du développement du lien social et de la solidarité. Quand ils témoignent, les bénévoles redécouvrent d'ailleurs, souvent sans le savoir, le concept «du don et du contre don» très ancré dans toutes les civilisations traditionnelles et très bien mis en exergue par Marcel Mauss.

Sur un registre plus collectif, sans vouloir tenir un discours normatif sur la nécessité d'avoir un engagement «pour être un bon retraité», il est clair que la reconnaissance de la place des retraités dans la société passe par la reconnaissance de leur utilité sociale.

Une mise au point

Globalement, et contrairement aux idées reçues, les retraités ne sont pas sur représentés dans la vie associative et le bénévolat. La totalité des 13 millions de bénévoles (dont 11 dans les associations) représente 26% de la population française de plus de 15 ans. Dans la tranche 60/69 ans le taux de bénévolat est de 29% environ.

L'une des grandes craintes, pas totalement infondée, des retraités pour s'engager dans le bénévolat associatif est d'être impliqué sans limites et de retrouver toutes les contraintes de la vie professionnelle (avec la représentation symbolique du petit doigt qu'on met dans la machine et de tout le corps qui y passe ensuite !).

Les choix et équilibres à trouver doivent être effectués selon deux critères, d'égale importance, celui du plaisir et celui de l'utilité.

Au travers de ces quelques réflexions, je pense profondément qu'il y a matière à renouveler les bases du pacte intergénérationnel, où chacun - les jeunes, les actifs, les retraités - ont une place irremplaçable, faite pour chacun de droits et de devoirs. C'est cela «faire société» !

Dominique Thierry
Vice-président de France Bénévolat

On pourra lire *L'entrée en retraite : mort sociale ou nouveau départ ?* sous la dir. de D. Thierry, éditions Liaisons Sociales 2006, 20,90 euros.



encart sur
«la journée du citoyen»
Gh ?